

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1291 - page 79

76 - Seine-Maritime

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Seine-Maritime.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU CENTRE PHOTOGRAPHIQUE DE ROUEN.

Objet : l'association a vocation à soutenir la promotion et la diffusion de la photographie auprès d'un large public, à favoriser et aider à la création artistique, au travers des actions menées par le Centre Photographique de Rouen ; elle vise à encourager le désir d'art et à en stimuler la compréhension ; à cet effet, l'association pourra notamment : participer à l'achat de documentations, s'impliquer dans des politiques de résidence et faciliter la production d'oeuvres d'artistes, contribuer à l'organisation d'exposition, organiser des conférences, rencontres, débats, veiller à la pérennité du centre photographique de Rouen, à étendre son rayonnement, mettre en oeuvre toute action permettant d'élargir son public, contribuer, dans un but informatif et promotionnel, à l'élaboration, la diffusion et la vente de documents visant à élargir le rayonnement du Centre Photographique de Rouen et de la présente association, ainsi qu'à représenter et défendre ses intérêts dès lors qu'ils relèvent de son objet ; et plus généralement la mise en oeuvre de l'objet par tous moyens utiles dans le cadre des règlements et lois en vigueur ; Elle pourra, en outre, adhérer aux fédérations et associations rejoignant ses intérêts statutaires.

Siège social : 15, rue de la Chainé, 76000 Rouen.

Date de la déclaration : 2 mars 2017.